



2014 - 2016

5 C.M.J

Depuis sa
création en
2008



2016-2018



2018- 2020

Mais savez-vous ce
qu'est le **C.M.J** ?



Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Qu'est-ce que c'est ?

- ▶ C'est une assemblée de jeunes CM1, CM2, 6ème et 5ème élus pour 2 ans
- ▶ Il s'efforce d'identifier les besoins des habitants pour faire des propositions au Conseil Municipal d'adultes
- ▶ Le but est de réaliser des projets dans différents domaines et de les soumettre au Conseil Municipal des adultes qui, après consultation, aide à les mettre en place conformément aux normes et règlements en vigueur.



Depuis sa création le C.M.J est à l'origine de nombreuses réalisations sur notre commune de Mionnay.

- ▶ L'arboretum
- ▶ L'horloge dans la cour de l'école
- ▶ Les collectes de bouchons
- ▶ Le nettoyage de printemps
- ▶ Le jardin d'enfant
- ▶ La boîte aux livres
- ▶ La devise sur les fenêtres de la mairie
- ▶ Le skate parc (en cours de réalisation)
- ▶ Le pédibus (en cours de création)

Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

va être renouvelé
le vendredi 9 octobre 2020



QUI PEUT VOTER? QUI PEUT ETRE CANDIDAT ?

- ▶ Tu peux y participer en tant qu'électeur ou candidat si tu habites Mionnay et Si tu es en classe de CM1 , CM2 , 6ème et 5ème.

Pourquoi participer au Conseil Municipal Jeunes ???

- ▶ Pour exprimer tes idées
- ▶ Pour apprendre à connaître ta mairie
- ▶ Pour faire bouger les choses dans ta commune
- ▶ Pour rencontrer d'autres jeunes



Comment faire si tu souhaites te présenter aux élections :

- ▶ Retire les documents en mairie ou télécharge-les sur le site internet
- ▶ Dépose en mairie au plus tard le **3 Octobre 2020** ton acte de candidature avec une autorisation parentale (signée par tes parents).
- ▶ Réalise une affiche avec ta profession de foi

 **Fiche de candidature aux élections du Conseil Municipal Jeunes du 28 septembre 2018** 

NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse : 01390 MIONNAY

Contact : Téléphone fixe Portable

Mail :@.....

Etablissement fréquenté : Niveau :

Nom et Prénom du responsable légal :

Je confirme par la présente ma candidature aux élections du Conseil Municipal Jeunes qui aura lieu le 28 septembre 2018.

Signature

Merci de joindre la profession de foi au formulaire de candidature

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné M/MME

Agissant en ma qualité de

Autorise l'enfant.....

A se porter candidat aux élections du Conseil Municipal Jeunes du 28 septembre 2018.

Date signature

La Campagne Electorale : du 22/09/2020 au 3/10/2020

- ▶ Fais-toi connaître dans ton école à l'aide d'une affiche originale qui contiendra tes idées, tes projets. Si tu es élu certaines de tes propositions pourront être reprises et finalisées.
- ▶ *Le programme de chaque candidat sera affiché en Mairie*

NOM
Prénom

J'aime	Je souhaite	Ma ville
Mes idées	Mon école	...

- ▶ **Avant de t'engager prends avant tout connaissance du devoir d'un Conseiller Municipal Jeune**

Les devoirs d'un Conseiller Municipal Jeune

- ▶ Les jeunes se réunissent en commissions dans la salle du Conseil Municipal à la mairie un vendredi par mois de 18h à 19h30.
- ▶ Ils sont guidés par les élu(e)s adultes qui encadrent la commission CMJ pour travailler sur leurs idées et leur mise en place
- ▶ L'ensemble du CMJ se retrouve au Conseil Municipal pour faire les propositions aux adultes et les soumettre au vote.
- ▶ Être présent aux cérémonies officielles.
- ▶ Être toujours présent et ponctuel aux réunions et manifestations nécessitant ta présence.



LE VOTE

- ▶ **Comment voter ?**
- ▶ Le jour du vote tu prends un bulletin et une enveloppe
- ▶ Tu te rends seul dans l'isoloir.
- ▶ Tu introduis le bulletin dans l'enveloppe
- ▶ Tu mets ton enveloppe dans l'urne
- ▶ Un assesseur te fais signer la liste d'émargement
- ▶ Le mode de scrutin est majoritaire à un tour





Les dates !

- ▶ La campagne aura lieu du 22/09/2020 au 03/10/2020
- ▶ Dépôt des candidatures jusqu'au 3/10/2020
- ▶ L'élection aura lieu le 09/10/2020 de 15h30 à 18h - salle méli-mélo
- ▶ Les résultats du vote seront connus le soir même après dépouillement des bulletins et affichés à la mairie.
- ▶ Intronisation du CMJ le samedi 10 octobre, présence obligatoire des jeunes élus.
- ▶ Vous serez Conseiller Municipal Jeune pour une durée de **2 ans**



Calendrier



- ▶ Cérémonie du 11 novembre.
- ▶ Vœux du maire (janvier).
- ▶ Nettoyage de printemps.
- ▶ Cérémonie du Poussey (début septembre).
- ▶ Récolte des bouchons tout au long de l'année.
- ▶ Réunion du CMJ un vendredi par mois (18h00-19h30), hors vacances scolaires.

